L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 4 DECEMBRE 1891. — 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 4 DECEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 36 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

LA NEUTRALITÉ BELGE.

M. Wœste, ancien ministre, vient de publier une brochure intitulée *La Neutralité belge. La Belgique et la France.*

M. Wœste prétend "qu'il s'est produit en France un mouvement d'hostilité contre la Belgique". Cette attitude ne saurait être justifiée d'aucune façon. La Belgique entend avoir avec l'Allemagne les mêmes rapports de cordialité qu'avec la France.

M. Wœste examine ensuite si des liens de race et d'intérêts unissent la France et la Belgique.

On a porté—dit-il—des accusations contre le roi à cause de l'origine allemande de sa famille. Dans quel temps et en quel lieu a-t-il donné prise à des reproches ? Et n'a-t-il pas eu les meilleurs rapports personnels avec les souverains et les chefs d'Etat qui se sont succédé en France ?

Le roi a saisi toutes les occasions pour déclarer aux hommes politiques belges que jamais aucun traité avec l'Allemagne, pas plus qu'avec une autre puissance, n'a été conclu par lui. La parole d'un souverain honnête homme ne compte-t-elle donc pour rien ?

M. Wœste se demande quel peut être le but de la campagne qu'on mène en France contre la Belgique.

Est-ce pour amener une rupture ? S'agirait-il de s'autoriser d'avance, dans l'éventualité d'une guerre, à envahir la Belgique et, en cas de succès, à la réunir à la France ?

M. Wœste estime que la Belgique couvre la France à sa frontière du nord, ce qui permet à cette puissance de porter toutes ses forces sur d'autres points.

L'auteur de la brochure examine longuement les rapports historiques de la Belgique et de la France depuis 1830. Il réfute ce qu'on a dit d'une lettre de Léopold II à Guillaume Ier après le succès des armées allemandes, d'après le journal du Kronprinz, et exprime quelques doutes au sujet de l'exactitude de la reproduction.

Il convient—dit M. Wœste—de tenir compte, cependant, des circonstances dans lesquelles la lettre de Léopold II aurait été écrite. On venait d'apprendre que le comte Benedetti avait remis à M. de Bismarck un projet d'annexion de la Belgique à la France. N'était-il pas naturel que le roi ne vît pas avec indifférence un événement qui le délivrait de tels périls et qui devait consolider l'indépendance de la Belgique ? Le roi rappelait d'ailleurs, très opportunément, ses devoirs de neutre conformément aux traités.

M. Wœste oppose un démenti formel à un écrivain qui s'est permis de prétendre que le roi se serait félicité de l'écrasement de l'armée française. Il établit que d'après les traités, la Belgique a le droit souverain d'élever des fortifications, et que nul n'a jamais discuté ce droit. En fortifiant Liége, la Belgique a montré, clairement, qu'elle voulait fermer ses frontières à toutes les incursions, d'où qu'elles vinssent.

Le traité secret avec l'Allemagne est une invention et une fable. Un pareil traité, du reste, se livrait par le Belgique. Les Chambres et le gouvernement belges sont unanimes à cet égard.

Quant à la clause secrète de 1831, d'après laquelle le roi des Belges concourrait avec les puissances garantes les mesures que réclame la conservation de ses forteresses, toujours sous la réserve de l'indépendance et de la neutralité de la Belgique, elle n'a pas été ratifiée par les Chambres belges. D'ailleurs cette clause ne vise que les envahisseurs.

L'ancien ministre refuse énergiquement les allégations suivant lesquelles le roi suivrait une politique secrète dont le but serait de pousser la Belgique malgré elle dans des voies hostiles à la France. On veut séparer le roi de la nation et les affaiblir tous les deux.

La Belgique est en droit de compter sur la protection des puissances garantes. Il faut que les plumes téméraires sachent que la Belgique est maintenant décidée à demeurer une nation indépendante.

L'auteur de la brochure termine en affirmant que toute fusion avec un autre pays étranger est impossible.

La *Liberté* du 20 novembre a répondu, dans les termes suivants, à la brochure de M. Wœste :

Notre correspondant de Belgique nous a adressé hier une analyse détaillée d'une brochure que vient de publier M. Wœste, ancien ministre, sous ce titre : *La Neutralité de la Belgique.* Nos lecteurs ont pu la lire et se rendre compte de l'esprit dont elle est animée. C'est un véritable réquisitoire contre la France, ou plutôt un plaidoyer plus ou moins opportun en faveur de la Belgique pour la défendre contre les soupçons injustes et contre les intentions malveillantes que l'auteur attribue à notre pays.

A la façon dont M. Wœste s'exprime, on peut croire qu'il est autorisé en haut lieu à dire ce qu'il dit, et ce qui fait l'importance de la brochure, c'est qu'elle passe pour être l'expression exacte de la pensée du roi Léopold. Nous ne savons pas si l'hypothèse est vraie ; mais, nous nous demandons ce qui a pu motiver à l'heure actuelle, une manifestation de ce genre.

L'hostilité que l'auteur accuse la France de nourrir contre la Belgique n'existe que dans son imagination. La France n'a jamais rêvé l'annexion de la Belgique, et nos voisins peuvent dormir bien tranquilles, sans s'inquiéter des alarmes qu'on cherche à leur inspirer en nous prêtant de si noirs desseins. M. Wœste rappelle la note laissée par M. Benedetti à M. de Bismarck, et où l'annexion de la Belgique était prévue. Ce fait est bien ancien, et il conviendrait de dire que cette note n'avait été rédigée que sur les propositions mêmes de M. de Bismarck, qui avait offert cette compensation à notre pays. La France actuelle n'est, à cet égard, ni solidaire, ni responsable de l'Empire, et il est hors de doute que jamais, depuis 1870, la République n'a fait aucun acte qui puisse laisser soupçonner des intentions malveillantes envers la Belgique.

Et puisque M. Wœste rappelait ainsi un passé loin de nous, il aurait pu ne pas oublier la mission dont, à la fin de l'Empire, fut chargé notre ministre à Bruxelles, le vicomte de La Guéronnière, et qui avait pour but de resserrer si intimement nos liens d'intérêt avec nos voisins. Cette mission se heurta à des dispositions peu sympathiques de la part de ceux-ci. Si elle eût réussi, elle aurait eu les conséquences les plus heureuses.

Mais ce sont là des faits rétrospectifs dont la situation présente ne saurait être affectée. Nous avons tous aujourd'hui les meilleurs sentiments vis-à-vis la Belgique. Ceux là sont ses ennemis et les nôtres qui cherchent à exciter nos mutuelles défiances et à nous brouiller au profit de combinaisons plus ou moins avouables.

Personne moins que nous ne songe à menacer l'indépendance ni la neutralité de la Belgique ; mais nos voisins reconnaîtront que nous avons aussi le droit de nous préoccuper des dangers qui, sous ce rapport, pourraient venir d'autre part. Or, qui ne se rappelle le bruit qu'on a fait naguère sur les prétendues conventions secrètes qui existeraient entre le roi des Belges et l'Allemagne ? D'où est venu ce bruit ? De nous ? Nullement, mais des journaux belges, eux-mêmes et surtout des brochures importantes publiées par des notabilités de l'armée belge, où l'on reconnaissait aux belligérants le droit de violer la neutralité de la Belgique s'ils y trouvaient intérêt. Qui nous contestera, dans ces conditions, le droit d'avoir voulu connaître la vérité ? Ce que M. Wœste appelle l'hostilité de la presse française n'a été qu'un sentiment de curiosité parfaitement légitime, qui ne cachait aucune mauvaise pensée.

Pour être juste, il devrait constater, au contraire, avec quelle unanimité et quelle satisfaction tous les journaux ont accueilli les déclarations si décisives faites à Marseille, en présence des principaux membres du gouvernement, par le bourgmestre de Bruxelles, lorsqu'il s'est dit autorisé par son souverain à démentir énergiquement l'existence d'un traité quelconque de nature à compromettre la neutralité de la Belgique. Et en effet, c'est cette neutralité qui fait toute la force de la Belgique. Le jour où elle y renoncerait elle serait perdue.

Nous avons tous cru sans réserve à cette parole loyale et nous en avons pris acte. Depuis, pas un mot n'a été dit qui ait pu inquiéter ni blesser nos voisins. Aussi avons-nous peine à comprendre pourquoi et dans quel but paraît maintenant la brochure retentissante de M. Wœste. Il est des cas où il est inutile de trop se défendre. On semble avoir quelque chose à se reprocher.

Athénée Louisianais.

CONCOURS DE 1891.

Un manuscrit d'homme ayant pour épigraphe—*Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. La Fontaine*—a été reçu par le secrétaire perpétuel.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

LOUISIANE.

Le *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 28 novembre :

Les écoles publiques ouvriront le premier janvier.

—Une forte pluie, dimanche matin, a rempli les citernes de notre ville.

—Le schooner *Mary B. Judge* est arrivé, mardi dernier de Greytown, Nicaragua. Ce navire va prendre un chargement de sucre aux habitations Riverside et Luckland, à destination de New York.

—Nous n'avons entendu parler que de peu d'accidents dans les sucreries, cette saison. Les cannes sont dures, mais l'expérience a appris aux habitants à se pourvoir de machines suffisamment puissantes. Jusqu'aujourd'hui le temps a été favorable et le rendement satisfaisant.

—Le produit de la pêche du poisson et des huîtres nécessite tous les jours un wagon, qui est chargé et expédié par le train du matin. Nous aurons bientôt besoin d'un train complet.

—Le nouveau moulin et les machines, sur l'habitation de M. Darrall, Avoca, donnent entière satisfaction. La bagasse suffit à alimenter les fourneaux, faisant faire, ainsi, une grande économie de combustible.

—L'installation de la machine, sur le nouveau remorqueur de M. Bass, est terminé ; le bateau sera tout à fait prêt dans quelques jours.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 28 novembre :

Les eaux de la Rivière Rouge sont toujours basses.

—Jeudi dernier, le jour d'actions de grâces, a été observé par un grand nombre de personnes de notre ville. Tous les bureaux étaient fermés.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 28 Novembre :

—M. John M. Brown de Linwood, paroisse Ascension, et Mlle Maud Hardesty, de Clinton, ont été mariés à Baton Rouge, le 21 novembre dernier.

—Le travail a progressé régulièrement à Evan Hall, la semaine dernière ; 600 tonnes étant la moyenne quotidienne. Aucun dommage apparent n'a été fait aux cannes à sucre par les dernières gelées ; on a dû cependant faire quelques dépenses pour les rentrer.

Notes — L'habitation, Champion, Belle Alliance, dans la paroisse Assomption, est près d'atteindre les quatre millions de livres et on peut raisonnablement estimer que la production totale s'élèvera à cinq millions.

—Belle Terre, dans le même voisinage, avait obtenu, à la fin de la semaine dernière, 1,720,000 livres. Le rendement, à la tonne, est d'environ 150 livres, jusqu'aujourd'hui.

—Palo Alto atteindra 1,400,000 livres, cette nuit. Le rendement varie de 137 à 140 livres, à la tonne.

—Le total de Peytavin sera, à la fin de cette semaine, de 1,250,000 livres, avec une moyenne de 150 livres.

—Le capitaine Jno. Nolan terminera vers mercredi prochain, sauf accident, la roulaison sur son habitation Elizabeth.

—La campagne, à Hermitage, prendra fin, dans la nuit de mercredi prochain, avec un total de 1,200,000 livres, le produit de cinq semaines de roulaison. Toutes choses considérées, le résultat est tout à-fait satisfaisant.

—MM. Cofield et Rolling espèrent terminer, sur Pointe Houma, à la fin de la semaine prochaine, et atteindre le million de livres. Une roue cassée a empêché le moulin de travailler dans de bonnes conditions depuis samedi ; il en est résulté une légère diminution dans le rendement.

—Nous n'avons que de rares informations concernant l'habitation Stella, à M. Jacob, mais nous pensons que le système de la diffusion a donné de bons résultats, et que ce qui reste de la récolte sera roulé vers la fin de la semaine prochaine.

—M. James Tailor fait tous ses efforts pour avoir terminé, à Riverside, à la fin de la semaine. Il compte obtenir 900,000 livres de 300 acres de canne. Cet habitant a mis de côté une bonne quantité de cannes pour la graine et fera une plantation exceptionnelle la saison prochaine.

—Les dernières cannes de l'habitation Ascension ont été envoyées au grand moulin de New Hope, et nous espérons avoir quelques renseignements la semaine prochaine. Nous attendons également des nouvelles du groupe Miles : Belle Hélène, Southwood, Mt-Houmas et Germania.

—L'inspecteur divisionnaire, M. Israel, qui vient de visiter officiellement les habitations des neuvième et dixième wards, nous fournit la statistique suivante :

M. E. D. Dixon a fait 13 boucauts de sucre et 13 barils de mélasse ; M. C. C. Brown, 17 boucauts et 20 barils ; M. Arsène Boudreaux, 9 boucauts 3/4 et 11 barils, pour son compte personnel, et 10 boucauts et 11 barils pour MM. Mire et Brand ; M. Pierre Raphaël, 12 boucauts et 12 barils. Tous ces habitants ont terminé la roulaison et ont obtenu un sucre "open kettle" de qualité supérieure.

—La roulaison de M. Léon Picard n'est qu'un peu plus d'à-moitié faite.

—Nous sommes heureux d'apprendre que les peseurs et classeurs du gouvernement, en service dans notre paroisse, se sont montrés capables et se sont acquittés de leur besogne à la satisfaction de leurs supérieurs et des habitants.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 28 novembre :

M. Adolphe Klaus, inspecteur des monuments publics, était ici les 16 et 17 novembre dernier, pour inspecter la nouvelle maison de Cour fédérale et la Poste. Nous apprenons qu'il a fait un rapport favorable au gouvernement ; c'est très flatteur pour l'entrepreneur, M. Geo Van Horn, et notre jeune ami, le surintendant, T. Geo Chachere.

—Les bureaux de la poste ont été transférés, lundi dernier, dans la nouvelle bâtisse de l'Etat, qui vient d'être terminée, quoique les installations, d'une valeur de $2,000, ne soient pas encore arrivées.

Si le monument est aussi bien qu'on peut le désirer au point de vue élégant et artistique, les accommodations sont très défectueuses ; il n'y a pas assez de boîtes à lettres ni de tiroirs ; le service de la presse a été entièrement négligé.

Il est évident que quelqu'un a commis une lourde bévue ; le public en souffrira et le département des Postes fédéral n'apporte un prompt remède.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 28 novembre :

—Les habitants sucriers annoncent qu'ils sont très satisfaits du rendement, jusqu'à présent.

—Le temps, la semaine passée, a été, alternativement chaud et froid, avec d'épais brouillards tous les matins.

—Le révérend père J. M. Laval a reçu, dernièrement, six magnifiques chandeliers destinés à l'église catholique de notre ville.

—Dans la nuit de jeudi dernier, un accident est arrivé sur le chemin de fer du Texas and Pacific, près de Bayou Saté, dans la paroisse Ste-Marie. Trois hommes ont été tués.

—Lundi matin, la petite fille âgée de huit ans de Mme John Crotchet, est accidentellement tombée dans le feu. L'enfant a été sévèrement brûlée qu'elle est morte le lendemain.

—Lundi, 23 novembre, à Houma, M. Prosper Rideau et Mlle Lydia Naquin ont été mariés par le Rév. Père Laval.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 28 novembre :

Jeudi dernier, à 10 heures du soir, le feu a pris au magasin de M. Louis Desbordes, à Anchor, Cook's Landing, et l'a totalement détruit. Des marchandises, non assurées, pour la valeur d'environ $1,000, ont été également brûlées.

Le *Democrat*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 28 novembre :

Les plaintes sont générales parmi les expéditeurs au sujet de l'impossibilité d'obtenir des wagons pour transporter rapidement le coton et le riz qui s'accumulent dans les magasins. Un tel état de choses ne devrait pas exister.

Les vols en vagons-lits, en France. -- Décision d'un intérêt pratique.

Une bande de voleurs aussi adroits qu'insaisissables, a, récemment, exploité les compartiments des voitures de la Société des vagons-lits, et ces vols viennent de donner lieu à deux intéressants petits procès devant la justice de paix du 8e arrondissement.

M. B.... exposait qu'il se rendait de Lisbonne à Paris avec sa jeune femme. Tous deux avaient pris place dans un compartiment, et, comme la nuit approchait, Mme B...., se préparant à se reposer, avait déjà ôté ses bracelets et boucles d'oreilles, quand le garçon de service se présenta pour faire les lits.

M. et Mme B.... sortirent un instant, laissant sur la table un petit sac dans lequel avaient été placés les bijoux et divers autres objets. Lorsque, au bout de quelques instants, on vint les prévenir qu'ils pouvaient rentrer, ils constatèrent que le sac avait disparu.

La seconde affaire n'est pas moins curieuse.

M. B.... est un grand marchand de chevaux de Paris. Il allait à Munich pour faire d'importants achats. Il s'installe dans un compartiment à quatre places, où il se trouve avec M. le baron de R...., accompagné de son secrétaire et d'un valet de chambre.

A l'heure du déjeuner, il s'apprête à passer au restaurant en emportant sa valise. L'employé lui ayant fait alors observer qu'il est préférable de ne pas encombrer les bagages le restaurant, il laisse sa valise dans le compartiment.

Le déjeuner terminé, lorsque M. B.... revient, la valise ne s'y trouvait plus.

Il réclame. On lui explique qu'à Stuttgart M. de R.... et les personnes l'accompagnant sont descendus, et que, probablement par erreur, ils ont emporté sa valise avec leurs propres bagages.

La haute situation de M. de R.... rassure entièrement M. B...., qui s'empresse d'écrire à celui-ci pour lui demander de lui expédier sa valise si, par aventure, elle se retrouvait parmi les colis emportés par lui.

Il reçoit, datée de Carlsbad, une réponse où le secrétaire de M. de R.... lui déclare qu'aucun objet étranger n'a été mêlé par mégarde aux objets personnels de M. de R....

M. B.... alors, de se retourner du côté de la Compagnie des wagons-lits, qui lui répond :

Monsieur, comme suite à votre réclamation, nous avons l'honneur de vous informer qu'il résulte de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés que ce n'est pas notre conducteur, mais bien les domestiques de M. de R...... qui ont enlevé vos colis....

M. B.... ne l'a pas entendu ainsi, et il a assigné la Société des vagons-lits en payement de 254 fr. M. et Mme B....., les victimes du premier vol dont nous avons parlé plus haut, en avaient fait autant, et réclamaient à la Société, 1,350 fr.

Le tribunal de paix, présidé par M. Gauthier-Passerat, après avoir entendu Me Puech, pour les demandeurs, et Me Cartier pour la Compagnie des vagons-lits, a rendu une décision d'un véritable intérêt pratique, en ce sens qu'au point de vue des objets introduits avec eux par les voyageurs dans les compartiments de sleeping elle assimile la Compagnie des vagons-lits à un hôtelier.

....Attendu, dit le jugement, que, s'il est de jurisprudence constante que les Compagnies ne sont pas responsables de la perte des objets laissés dans les wagons ordinaires, c'est par le motif que ces objets y ont été volontairement abandonnés, que la Compagnie n'en avait pas la garde, et que le voyageur ne saurait s'en prendre qu'à lui-même de s'être séparé d'objets qui sont censés ne pas devoir le quitter ;

Attendu qu'il en est autrement du voyageur qui loue un wagon-lit, que le premier, le principal avantage paraît être la faculté de se coucher, ce qui entraîne la nécessité de quitter ses vêtements, d'en revêtir d'autres et, par conséquent, de garder avec soi les objets nécessaires pour vaquer aux soins de sa toilette, qu'un local est mis à sa disposition, à l'effet de quoi le voyageur s'installe dans un véritable logement, dont le service est fait par un employé chargé de la surveillance de vingt lits au plus, et auquel incombe la police du couloir accessible à toutes les personnes qui sont parties du train et dans lesquels, en certaines circonstances, le voyageur doit se retirer pour les nécessités du service, ce qui a eu lieu dans l'espèce ;

......Que soit qu'on assimile la Compagnie des wagons-lits à l'aubergiste ou au voiturier, la responsabilité est la même, et que la Compagnie ne saurait s'y soustraire sous prétexte qu'elle n'est ni l'un ni l'autre ; qu'elle participe incontestablement de l'un comme de l'autre, et tombe conséquemment sous l'application tout à la fois des articles 1782, 1952 et 1953 du Code civil ;......

Par ces motifs, le tribunal de paix a condamné la Société des wagons-lits à rembourser 1,200 fr. à M. et Mme B...., et 300 fr. à M. B....

La Société est, en outre, condamnée en tous les dépens.

Une farce de l'empereur d'Allemagne.—On mande, de Berlin, que l'empereur a commis, dernièrement, un de ces bons tours dont il semble avoir le secret. S'étant levé de très bonne heure, le souverain se rendit à la caserne du régiment de hussards de la garde en garnison à Potsdam, dans le but d'y faire sonner l'alarme.

Arrivé devant la caserne, l'empereur se fit reconnaître par le factionnaire, auquel il donna l'ordre de se tenir tranquille. Puis, étant entré dans la salle de garde, il fit sortir tous les hommes et les envoya se cacher au casino des officiers. Il ne conserva auprès de lui que le trompette.

Lorsque les hommes de garde eurent disparu, l'empereur enjoignit au trompette de sonner l'alarme ; aussitôt le lieutenant de garde accourut pour voir ce qui se passait, mais il ne fut pas peu émotionné en apercevant le souverain.

Celui-ci lui demanda, avec le plus grand sérieux, où étaient ses hommes ; l'infortuné lieutenant, tout interloqué, chercha des yeux ses hommes, sans pouvoir les trouver.

L'empereur s'est, paraît-il, beaucoup amusé de l'embarras de ce malheureux.

Il a trouvé la plaisanterie très bonne, mais il est douteux que le lieutenant mystifié soit du même avis.

Triomphe significatif du parti démocrate-conservateur en Suisse.—Le parti démocratique conservateur a remporté, le 15 décembre, en Suisse, un important succès. Le canton de Genève avait à élire un Conseil d'Etat dont les membres, en vertu de la loi constitutionnelle votée il y a quelques mois, doivent rester trois ans en charge. Aux élections de 1889, les démocrates avaient fait passer leurs six candidats, et, si le septième siège était échu à l'un de leurs adversaires, M. Vautier, c'est parce que, dans un esprit d'équité, ils avaient également porté sur leur liste cet homme qui—dit le *Journal des Debats*—personnifiait, pourtant, à leurs yeux, le système radical. Les radicaux, habitués, depuis de longues années, à exercer, dans le canton, une domination sans scrupules, avaient attribué leur défaite à des incidents particuliers, à des causes passagères, à la surprise des électeurs ; ils se promettaient, pour cette année, une éclatante revanche. Ils viennent de recevoir un démenti catégorique. Les Genevois ont réélu tous les conseillers d'Etat démocrates sortants, et ont remplacé M. Vautier par un radical plus modéré, porté aussi par les démocrates, et qui s'est souvent séparé de son parti pour voter avec eux au Conseil administratif de la ville de Genève, dont il fait partie. Le canton de Genève a reconnu ainsi les services que lui a rendus le parti démocratique en rétablissant l'équilibre dans le budget et en mettant fin aux luttes confessionnelles. Il a condamné la politique intransigeante, sectaire, que M. Carteret avait, pendant si longtemps, réussi à lui imposer. Des tendances analogues se sont déjà fait jour dans d'autres cantons encore soumis au régime radical.

L'héritage d'un vagabond. — Un ex-greffier d'une justice de paix de Paris, nommé Panisset, révoqué après avoir fait les cent coups, était arrêté, récemment, par la police parisienne, pour vagabondage.

Panisset prétendit qu'il habitait rue des Laitiers, à Vincennes, mais cette allégation fut reconnue fausse, l'ex-greffier était en réalité sans domicile ; à l'adresse indiquée par lui il avait obtenu simplement de la concierge qu'elle gardât ses lettres.

Panisset, condamné comme vagabond, a été relâché ces jours derniers. Or, le parquet de la Seine a reçu hier d'un notaire du département de l'Yonne, Me Bonplissand, communication d'un dossier relatif à un héritage de près de cent mille francs que fait Panisset, qui depuis sa libération est introuvable.

Il est probable qu'à la nouvelle de la tuile dorée qui lui tombe sur la tête, il ne le restera pas longtemps.

Le chauffage au pétrole sur les torpilleurs.—On va faire, en France, des essais de chauffage au pétrole sur les torpilleurs, pour éviter la fumée de charbon qui trahit la présence de ces dangereux engins de guerre navales. Des expériences auront lieu sur un torpilleur de 1re classe. Les essais de chauffage au pétrole, tentés sur le croiseur *Papin*, paraissent avoir donné des résultats satisfaisants.

CLUSEAU—Décédée hier, à midi moins vingt-cinq, à l'âge de 65 ans, Dame MARCELIN CLUSEAU, née Marie Jacot, native d'Alsace, France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, à 3 heures, cette après-midi. Le convoi partira de la demeure de M. P. Morera, au coin des rues Commune et Scott.

YOUNG—Décédé le jeudi 3 décembre, à 2.30 heures A. M., à l'âge de 62 ans, FRANK YOUNG, natif de France et résidant de cette ville depuis cinquante ans. Les amis et connaissances des familles Young et Gally, ainsi que les officiers et membres du "United Brethren Association", sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu ce vendredi, 4 décembre, à 3 heures de l'après-midi, de la résidence de son gendre Louis Pellet, Grande Route et Bayou St Jean.

Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1891.—Les officiers et membres du Comité chargé des enterrements des membres de cette Association sont priés de se réunir à leur salle ce vendredi, 4 courant, à 3 heures P. M. pour assister aux funérailles du frère défunt, LOUIS VINET.

Par ordre de F. V. LECLERC, président.
JOSEPH V. BAYLE, Secrétaire. 4 déc—1t

Salle de l'Association de Bienfaisance Manhattan. Nouvelle-Orléans 4 décembre 1891.—Le Comité des enterrements de cette Association est par la présente, notifié de se réunir à leur salle aujourd'hui vendredi, 4 et courant à 3 heures P. M. pour assister aux funérailles de leur frère décédé LOUIS VINET.

Par ordre de P. A. CAPDAU, Président.
JOSEPH W. BORIE, Secrétaire. 4déc—1t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé le 3 décembre à midi, à l'âge de 48 ans, le Sociétaire PAUL BOUCH natif de T... Hautes Pyrénées. Messieurs les Membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 2.30 heures P. M. Le convoi partira de l'Asile de la Société, rue St-Ann coin Derbigny et Romain.

Par ordre du Président, JOS. BAYLE.
A. LA FRANCOIS, Secrétaire. 4 déc—1t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé le 3 décembre, à 2.30 heures P. M., à l'âge de 35 ans, le sociétaire JULES DARMANA, natif de Dax, Landes, France. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi 4 décembre, 1891, à 4.30 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Orléans No 120, entre St-Claude et Tremé.

Par ordre du Président, J. BAYLE.
A. LA FRANÇOIS, Secrétaire. 4 déc—1t

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite lundi prochain 7 décembre, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de Mme PLACIDE CANONGE, née Héloïse Halphen, morte le 7 décembre 1885. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

4déc—1 au 7

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite samedi, 5 décembre, à 7 heures A. M., pour le repos de l'âme de FRANÇOIS ST-MARTIN, à l'église de l'Annonciation. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants.
4 déc—1t

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de PAUL N. VERNEUILLE, Seul Agent, 129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

L'Union Française.

Messieurs les Sociétaires sont prévenus que les élections pour le renouvellement de la Direction auront lieu DIMANCHE 6 de ce mois, au local de la Société. Le scrutin sera ouvert de MIDI à 5 heures.

A 5 heures précises, aura lieu l'Assemblée générale de fin d'année. Immédiatement après, sera tenue une **Assemblée générale extraordinaire** à l'effet de voter sur des clauses nouvelles à ajouter à la Constitution de la Société. Prière d'être ponctuels.

FRANÇOIS TUJAGUE, Président.
P. BOSSONNEY, Secrétaire. 4 déc—3t

Bureau de la New Orleans Brewing Association, 195 rue Commune—A une réunion régulière du Board des Directeurs de cette association, tenue le mardi, 17 novembre 1891, un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital a été déclaré, payable le et après le 14 DECEMBRE 1891. Les livres de transfert seront fermés du 10 au 14 décembre 1891.

ERNEST PRAGST, Secrétaire.
1er déc—1 10 14

NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR.
Propriétés foncières Stocks, Bons, Habitations, etc.
No 175 rue Commune.
Une attention personnelle particulière sera donnée à toutes les procédures judiciaires.
1er nov—3m

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

la membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit : "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Preparé, par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1, six flacons, $5.

La Santé c'est la Fortune.

Le traitement par le Dr E. C. West pour le système nerveux et cérébral est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la déchéance, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5.00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guériront tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5.00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne sont données que par
H. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne.
1er oct—1an—VetC

CHARBON. COKE.
W. G. Coyle & Cie.
CHARBONS PITTSBURGH, ALABAMA, KANAWHA et ANTHRACITE. COKE DE GAZ.
—BUREAU—
47 - RUE CARONDELET - 47
1er sept—dim 30 pan

LEÇONS DE FRANÇAIS.
PAR EMILE SERRES,
Bachelier ès lettres de l'Université de France, ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.
M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.
30 oct—

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Pompiers, 41 rue du Camp.—Nouvelle Orléans, 30 novembre 1891.

Conformément à l'Article IV de la Charte, avis est ici donné qu'une élection de dix-huit directeurs pour l'année suivante par les actionnaires, aura lieu au bureau de la compagnie, le LUNDI, 7 Décembre 1891, de 11 heures du matin à 2 de l'après midi.

E. H. BENNERS, Secrétaire.
1 déc—7t

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nouvelle-Orléans.—No 54 rue du Camp.—Nouvelle Orléans, 21 novembre 1891. Une élection de Directeurs de cette Compagnie pour servir durant l'année suivante aura lieu LUNDI, 7 décembre 1891, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
22 nov—2 sem

Nouvelle-Orléans, 28 novembre 1891.
Les soussignés sont prêts à recevoir jusqu'au 1er Janvier 1892, toutes offres d'achat (par écrit) pour tout ou partie de la fabrique du "CURE-CENT CITY SELTZ & MINERAL WATERS M'F'G CO." les bâtisses comprises. S'adresser à la fabrique Nos 270, 272, 274 Royal St.

P. J. GILLAN,
D. HYNES,
JNO FONS,
Commissaires-liquidateurs.
29 nov—5 dim

Docteur SIDNEY L. THEARD
A établi son Bureau de consultation au
No 158 RUE DU CANAL.
Résidence 261 RUE ROYALE.
22nov—3sem—FP

RESTAURANT DE PARIS,
114 & 116 RUE BOURBON,
En face l'Opéra Français.
J. De LAAGE, Propriétaire.
Service à la carte. Repas à prix fixe. Pension à la semaine. Tous les soirs d'opéra soupers chauds ou froids à $1.00, vin et café compris, et à la carte. 6 nov—1m Dim Jeu

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c., 75c. et $1.00.

G. S. DWIGHT, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers.
25 oct—sam et dim

Pharmacie St-Cyr Fourcade
CANAL ET REMPARTS.
J. F. BELOU, Succ.
Dépôt de toutes Spécialités Françaises et Américaines. A vendre à prix réduits. Maison d'achat, Paris, 44, rue des Lombards. Téléphone 730.

Eau de Ninon de L'Enclos	$2 00
Crème " " par boîte	1 50
Poudre " "	1 00

13 sept—1 an Dim Mar Jeu

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 RUE ROYALE - 133
Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc 90—1 an

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 o 90—1 an—dim mar ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov—91—1 an

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !
NATTES ! NATTES ! NATTES !
Stores ! Stores !
Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,
CHEZ LEVY,
RUE DU CANAL.
Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus cher que pour ceux de simple largeur. On ne saurait être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.
LEOPOLD LEVY, 133 RUE DU CANAL.
Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 1 oct 1891—1an—DMaV

LEON GODCHAUX
81-85 CANAL ST.
NEW ORLEANS LA
NOUS MONTRONS DE MEILLEURS Vêtements complets en Cheviot POUR MESSIEURS, A $16, que nulle part ailleurs en ville on n'en peut trouver.
Vous économiserez de l'argent en venant voir nos marchandises avant de faire vos achats ailleurs.
29 nov 90—1 an—dim mer ven

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,600,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. H. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
1ian 91—1 an

FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

Montres soigneusement réparées et mises en parfait état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.
Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.
1er sept 91—1an

DENTISTES.
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, à partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

A. O. PESSOU,
Agent de Propriétés foncières et d'Assurances.
No 9 Allée Commerciale, près Camp, Nouvelle Orléans.
J'annonce ici à mes amis et au public que je suis maintenant établi à mon compte permanente au No 9 de l'Allée Commerciale, près Camp. Toutes les affaires qui me seront confiées seront l'objet de mes soins prompts et personnels. J'ai des capitaux à prêter sur de garanties d'effets immobiliers. Affaires en ville et dans les campagnes sollicitées.
Respectueusement, A. O. PESSOU.
20 nov—1m—Mar Ven Dim

LEON QUEYROUZE & CO
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS,
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
53 RUE TCHOUPITOULAS.

Pilules contre-stimulantes de RASORI.
Le célèbre remède italien.
Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation ; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dyssenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.
Prix : 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seuls agents aux Etats-Unis
14janv

HOTEL ROYAL
A OUVERT POUR LA SAISON 1891-1892
le 15 du courant
SUR LE PLAN EUROPÉEN.
Chambres $1 et au-dessus.
20 nov—2T

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES

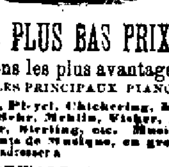

LES PLUS BAS PRIX !
Conditions les plus avantageuses !
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS !!
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fisher, Pease, Steck, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, 18 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans.
24janv—1 an

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre maintenant partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dus à mes recherches constantes et consciencieuses ; on fera connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles : c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses œufs. Mon **Punaisicide Liquide** est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont comme incrustés !

C'est au No 154, rue St-Pierre, que l'on continuera à trouver mon **Bed Bug Killer**, ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.
24 fév— Dr. C. TASTUT.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.
J. TUYES, Président, EDW. J. BOBET, Vice-Président, JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS :
M. Abascal, H. Lapouzalet, Edw. J. Bobet, Jos. Bayle, Jules Andrieu, Gust. Pitot, H. Gally, J. P. S. Baquie, E. J. Demarest, Chas. E. Schmidt, J. W. Hincks, Jules Tuyès.
24 avr '91—1 an

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district
1er nov90—1 an—mer ven dim

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Samedi, 5 décembre à 7.30 P. M. 25me soirée d'abonnement. LE PROPHÈTE grand opéra en 5 actes de Meyerbeer.—Jean de Leyde M. FAVLIN ; Zacharie, M. BORDENEUVE ; Mathisen, M. GUILLEMOT ; Fides Mme DUVIVIER ; Bertha, Mme GUILLEMOT ; Trois gars d'Oberthal, M. Dubé ; Jonas, M. Rousseaud. Un officier Rosé. Ballets.—Au 3me acte —Grand divertissement et Scène des Patineurs.—Au 4me acte Grande Marche du Sacre.—Au 5me acte Embrasement du palais de Munster.

Dimanche, 6 déc., à midi 5me grande matinée populaire à la demande générale LES HUGUENOTS, chanté par M. VERHEES, Mme CAIGNART et les principaux artistes de la troupe. Deux grands Ballets.

Dimanche à 8 h LA MASCOTTE, chanté par Mmes VALLIER, MAES et MM. MOREAU, JAHS, THIERRY et Gaival.

Le contrôle est ouvert au magasin de musique de P. Werlein, 135 rue du Canal. 4 déc

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir—Toute cette semaine—Tout le monde enchanté de "The Little Tycoon".

R E GRAHAM, l'original Gen'l Knickerbocker. Le siège retiendra sa place d'avance.
1er déc—

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir—Tous la semaine.

Si vous avez des dispositions à l'hilarité préparez-vous à rire, c'est le moment.

—Le Comédien—
AARON H. WOODHULL,
—Dans la Comédie de la Nouvelle Angleterre—
UNCLE HIRAM !

Une Fine Comédie Yankee—Intérêt en Réalisme. Forte en Intérêt Humain. Secondé par une Forte Compagnie, incluant Mlle TROJA GRISWOLD, Comédienne et Artiste Professionnelle.

Tout est Nouveau cette Année ! Nouvelles Chansons ! Nouvelles Danses ! Nouvelle Musique !

Prix Populaires 15c 25c 50c $1 00. Dimanche, 6 Déc—A Cold Day Company.
29 nov—6t

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans,
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations à pianos une spécialité. 30 ...

SOARDS'
1891 NEW ORLEANS
City Directory
Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. C'est le plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville), prix	$6 00
Livre Bleu (Une édition)	3 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.
L. SOARDS, Editeur, 3 Commercial Place.
20 fév—

Bogel Drug Co.,
LIMITED,
RUE DU CANAL 111.
Chimistes Pharmaciens.
—Importateurs et marchands de—
Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31déc—1a

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal. Près le Dépôt du Fort Espagnol.
18 déc—1 an

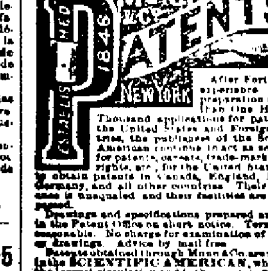

After Forty years' experience in the preparation of more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and Foreign countries, the publishers of the Scientific American continue to act as solicitors for patents, caveats, trade-marks, copyrights, etc., for the United States, and to obtain patents in Canada, England, France, Germany, and all other countries. Their experience is unequaled and their facilities are unsurpassed.
Drawings and specifications prepared and filed in the Patent Office on short notice. Terms very reasonable. No charge for examination of models or drawings. Advice by mail free.
Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, which has the largest circulation and is the most influential newspaper of its kind published in the world. The advantages of such a notice every patentee understands.
This large and splendidly illustrated newspaper is published WEEKLY at $3.00 a year, and is admitted to be the best paper devoted to science, mechanics, inventions, engineering works, and other departments of industrial progress, published in any country. It contains the names of all patentees and title of every invention patented each week. Try it four months for one dollar. Sold by all newsdealers.
If you have an invention to patent write to Munn & Co., publishers of Scientific American, 361 Broadway, New York.
Handbook about patents mailed free.

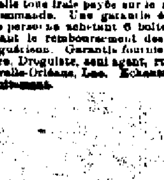

JAPANESE PILE CURE
Cure assurée d'hémorroïdes de tous genres—Externes, internes, sèches ou saignantes, qui soient, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte ; 6 boîtes pour $5.00 ; envoi par la malle tous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement de $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas F. Moore, Druggiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement.
22avril—1an

AMUSEMENTS.

BANQUES.

—Etat de Situation Trimestriel—
—DE LA—
Banque d'Epargnes Germania,
No 51 Rue du Camp,
A la clôture des affaires, le 30 septembre 1891.

ACTIF.

Actions et bons		$268,171 75
Prêts garantis par propriétés foncières		263 665 00
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)		308 458 40
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		646,961 80
Dépenses courantes		2,890 07
Taxes de ville et d'Etat payées pour 1891		4,673 83
Meubles et installations		750 00
Comptant en main	$131,893 19	
Items comptant	4,137 19	136 030 38
Total		$1 631,600 93

PASSIF.

Capital payé	$100 000 00
Profits non divisés	93,802 93
Intérêt acquis	23,125 81
Dû à 4 655 déposants	1,414,012 40
Dividendes non payés	660 00
Total	1 631,600 93

Je certifie que le tableau ci dessus est vrai et correct.
G. AD. BLAFFER, Caissier.
Fait et signé pardevant moi le 30 septembre 1891.
H. HEIDENHAIN, Notaire.
Correct—Attesté:
J. E. MERILH,
J. HASSINGER.
1er oct—

WHITNEY NATIONAL BANK
OF NEW ORLEANS.
Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,196,549 71
Surtirages		1,758 71
Bons des Etats Unis, valeur au pair		600,000 00
Prime sur les bons susdits		110,000 00
Autres actions		100 00
Meubles et installations		3,067 00
Fonds de rédemption cinq pour cent		15,000 00
Prêts sur demande	276 861 03	
Echange	361 056 55	
Comptant y compris des cheques sur d'autres banques	1,324,04[illegible]	1,961,965 4[illegible]
Total		$4,890,470 96

PASSIF.

Capital action		$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté à $25,000)		200,000 00
Profits indivis		23 500 00
Dividendes non payés		16,400 00
Circulation		360,000 00
Dépôts	$2,950,781 16	
Dus par des banques et banquiers	839,789 78	3 790 570 96
Total		$4,890,470 96

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.

Etat Trimestriel
—DE LA—
Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 31 octobre 1891.

ACTIF.

Propriétés foncières	$135 116 07	
Bons et actions	46 411 88	
Dettes suspendues	57 302 03	
Prêts et escomptes	233,613 23	$472,643 21
Prêts sur demande	145,979 64	
Change étranger et du pays	29,009 38	
Chèques du Clearing House, circulation et numéraire	272,115 05	437,898 24
Total		$910,641 45

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00
Profits non divisés	46 761 49 — $426,961 49
Dû aux déposants	483,679 96
Total	$910,641 45

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.
A. A. LELONG, Caissier.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour d'octobre 1891.
EDGAR GRIMA, Notaire.

Nous les soussignés comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les coffres de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct, soit quatre cent trente-sept mille huit cent quatre-vingt-dix-huit dollars et 24/100.
R. LAROUSSINI,
JH. LOMBARD,
EDWIN T. MERRICK, JR.,
ERNEST PRAGST,
R. C. BOUCHER.

TRADERS' BANK
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1891.
Etat de Situation Semestriel,
de la Traders Bank, à la clôture des affaires, le Mardi, 30 juin 1891.

ACTIF.

Espèces, monnaie courante et chèques pour la Clearing House	$28,761 00
Change à vue sur New York	10,288 98
Dû par des banques et banquiers	952 54
Prêts et escomptes	201,102 87
Mobilier et installations	6,401 70
	$257,506 57

PASSIF.

Fonds capital payé	$100,000 00
Profits indivis	1,295 38
Dividendes non payés	2,500 00
Dépôts individuels	148,660 37
Dûs des banques et banquiers	5,050 82
	$257,506 57

Moi, soussigné, jure solennellement que l'état ci-dessus est correct du mieux de ma croyance et connaissance.
H. D. HOPKINS, Caissier.
Assermenté et souscrit pardevant moi, notaire, ce 30ème jour de juin, A. D. 1891.
(Signé) JAS. SIMEON, Notaire

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months 75 cents.